

Avec ses 230 centres
en France il y a
toujours un Cnam
près de chez vous !

le cnam

LA FORMATION sur mesure



www.cnam.fr

le cnam
enass

Licence professionnelle - LP10001B Conseiller, souscripteur, gestionnaire en assurance Formation continue

Objectifs

Cette licence spécialisée, porte d'entrée du secteur de l'assurance, permet de développer une réflexion approfondie, d'acquérir les principaux outils techniques et de mettre en pratique les bases du management.

Pour les professionnels en formation continue, la licence permet une actualisation, un approfondissement et une possibilité de spécialisation dans les domaines techniques, afin de favoriser une montée en compétences.

Public concerné

Être titulaire d'un titre ou diplôme de bac+2 (niveau 5) ou avoir une expérience professionnelle d'au moins 3 ans en assurance permettant, par la validation des acquis professionnels (VAP), d'accéder au cursus de licence.

Organisation

La licence est accessible selon deux modalités :

- Inscription en formation mixte : cette formation utilise la pédagogie de la classe inversée. Elle compte 7 semaines de cours en présentiel, à Paris. L'auditeur a accès aux enseignements théoriques (cours magistraux) via une plateforme. Il les travaille en complète autonomie en amont des rassemblements en présentiel. Les semaines de cours sont dédiées à l'enseignement pratique (travaux dirigés) et aux éventuelles questions.
- Inscription en FOAD : 80% de la formation se déroule à distance et 20% en présentiel, à Paris. Les enseignements sont disponibles en e-learning sur une plateforme. L'auditeur est complètement autonome. Il rejoint les rassemblements en présentiel uniquement pour les tutorats de mémoire et de gestion de projet ainsi que pour deux unités techniques.

Admission

Les candidatures se font en ligne, sur notre site :

www.enass.fr

Trois possibilités d'admission :

- vous êtes admis sur dossier ;
- vous êtes convoqué à un entretien avant que le jury statue ;
- vous êtes directement non admis.

Vous devez avoir l'accord de votre employeur pour suivre la formation.

Perspectives professionnelles

- **Souscripteur de risques particuliers et/ou d'entreprise**
- **Gestionnaire d'indemnisation, de sinistres, de contrats**
- **Chargé de clientèle**
- **Chargé d'études techniques assurances**
- **Chargé de souscription, de production**
- **Chef de projet**
- **Manager de proximité**
- **Chargé d'indemnisation**
- **Conseiller en assurances**

Programme

| |
|--|
| Économie du risque et de l'assurance |
| Stratégie des acteurs |
| L'environnement de l'assureur et l'assuré européen |
| Le client au cœur de la stratégie des entreprises |
| Management de proximité |
| Les assurances vie du particulier |
| Les assurances collectives |
| Les assurances de biens et de responsabilités des particuliers et des professionnels |
| Les assurances de biens et de responsabilités des entreprises et des collectivités |
| Introduction à l'analyse de données numériques (ouverture au monde numérique) |
| Anglais de l'assurance |
| Mémoire |
| Projet tuteuré |
| Expérience professionnelle qualifiante |
| Enjeux des transitions écologiques: comprendre et agir (option) |

Tarifs & financement

4 050 € l'année (soumis à décision tarifaire de l'année N).

La formation peut être prise en charge par l'employeur, par un Opcvo et/ou dans le cadre du CPF.

La licence professionnelle est référencée au Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP). Code RNCP: 34025.

La licence professionnelle est par ailleurs éligible au CPF (compte personnel de formation), Code CPF: 315725.

Le Cnam-Enass est référencé dans Datadock afin de répondre aux exigences de la réforme de la formation professionnelle et du décret qualité.

Vous êtes en situation de handicap, vous pouvez vous rapprocher de la cellule Handi'Cnam : handi@cnam.fr

Obtention du diplôme

La licence ouvre droit à 180 ECTS. Elle se découpe en deux blocs :

- **Bloc 1 :** Unités d'enseignements hors mémoire et projet. Les étudiants ont l'obligation d'avoir au minimum une moyenne de 10/20 pour ce bloc. Les UE se compensent entre elles.
- **Bloc 2 :** Unités mémoire et projet.
- Les étudiants ont également l'obligation d'avoir au minimum une moyenne de 10/20 à ce bloc. Le mémoire et le projet se compensent entre eux.

www.enass.fr

Contacts

Stéphanie Paulic,
gestionnaire pédagogique et administrative
cycle formation continue
01 44 10 78 35
stephanie.paulic@lecnam.net

Contact VAP
vae@cnam.fr

Depuis décembre 2021, le Cnam est certifié Qualiopi pour l'ensemble des entités de formation de l'établissement public, et pour les quatre types d'actions couvertes par cette certification :

le cnam



La certification qualité a été délivrée au titre des catégories d'actions suivantes:
ACTIONS DE FORMATION
BILANS DE COMPETENCES
ACTIONS DE VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE
ACTIONS DE FORMATION PAR APPRENTISSAGE



Aider les auditeurs
en situation de handicap :
handi.cnam.fr